



planète humanité

FÉVRIER 2016

PCF/pôle Écologie

Hervé Bramy

Valérie Goncalves

L'ENVIRONNEMENT A BIEN BESOIN D'UNE RÉVOLUTION

La COP21 s'est soldée sur un accord révélant les ambiguïtés de notre époque. Certains cherchent d'un côté à donner du sens à l'action de l'homme, en l'occurrence la protection de l'environnement et la promotion de sa qualité pour tous. D'autres cherchent avant tout à protéger un système économique qui réduit à la marge les objectifs autres que financiers. Les gouvernements et grandes entreprises prennent ainsi des engagements qui n'engagent pas, et financent le changement à crédit... L'accord signé a le seul mérite de lancer une dynamique politique internationale. Mais tout reste à faire.

Le capitalisme vert ne résoudra rien. L'espoir n'est pas dans des solutions purement locales ou dépendant du bon vouloir des actionnaires. Il est dans une transformation radicale de nos sociétés. En s'attaquant tant aux politiques énergétiques qu'à la façon de produire et d'échanger, tant aux transports qu'au consumérisme. En visant la satisfaction des besoins humains tout en préservant l'environnement. Répondre à ce double défi suppose notamment de décider collectivement du sens de l'activité des travailleurs. L'environnement est trop important pour être confié aux libéraux de tout bords.

Les communistes portent de longue date la cohérence d'un projet de dépassement du capitalisme. Ils engagent en 2016 un congrès hors norme qui devra entre autres définir un projet politique radical et rassembleur. Ils sont les seuls à être cohérents en dénonçant les méfaits du capitalisme et en proposant un modèle alternatif applicable dès aujourd'hui. Notre prochain congrès devra permettre de décliner pleinement l'enjeu environnemental dans notre visée.

Alors que la contestation du système pousse un peu partout (en Grèce, Angleterre, Espagne et maintenant États-Unis), il nous faut lui donner une direction de progrès pour l'homme et la nature.

Jean-Noël Aqua

conseiller de Paris PCF/Front de gauche



MAUVAISE nouvelle BONNE

Shell gèle
ses recherches
d'hydrocarbures
en Alaska

depuis 2010 environ,
3 millions d'hectares
d'espaces forestiers
disparaissent chaque année,
soit l'équivalent d'un terri-
toire comme la Belgique

dans ce numéro

- 2• Biodiversité, un commun à développer, Hervé Bramy, membre du CN en charge du pôle *Écologie*
Altéo, c'est aussi une lutte politique, Luc Foulquier, membre de la commission *Écologie*,
ingénieur chercheur, docteur de spécialité en écotoxicologie
- 3• La lutte dans le Pays de Gex pour le retour de l'eau dans le giron public,
Daniel Blatrix, secrétaire départemental de l'Ain
Emploi à EDF : l'État doit assumer son rôle d'actionnaire principal, Valérie Goncalves, membre du CN
en charge de l'*Énergie*
- 4• actualités : événements - informations - à lire et à diffuser - livres et publications

contact :
jyoudom@pcf.fr
01 40 40 11 59

Hervé Bramy



membre du CN
en charge
du pôle *Écologie*

biodiversité, un commun à développer

La biodiversité est un commun au même titre que l'eau, l'air, les sols, les forêts et le climat. Elle appartient à tous et donc à personne en particulier. C'est pourquoi l'exigence que nous portons avec d'autres de l'interdiction de la brevetabilité du vivant est déterminante. Nous nous félicitons que l'amendement déposé par la sénatrice Éveline Didier (CRC) sur l'interdiction de la brevetabilité du vivant et notamment des gènes natifs, ait été voté avec la loi¹ le 26 janvier dernier.

L'annonce de la ratification par la France du protocole de Nagoya² (ONU), s'inscrit dans cette même démarche.

En effet, la biodiversité offre, chaque jour, de très nombreux « services » essentiels à la vie des êtres humains et à leur bien-être. Sa préservation est essentielle au développement de l'humanité. Toute appropriation et privatisation est préjudiciable, d'autant plus lorsque les logiques de rentabilité économique et financière provoquent la disparition d'espèces comme de leurs habitats.

Pour le PCF, le principe de solidarité écologique est incontournable. Toutefois, les nouvelles règles de compensation (selon le triptyque éviter, réduire, compenser) dans le cadre d'aménagements ne peuvent s'appuyer sur la

logique des « banques » d'actifs naturels qui au bout du compte risquent d'en détourner le sens.

La recherche de cohérence par la création du Comité national de la biodiversité en regroupant plusieurs agences³ est intéressante, mais la politique d'austérité du gouvernement risque d'en amoindrir les résultats par le manque de moyens. En effet, le budget de l'écologie a perdu près de 100 millions d'euros et plus de 650 emplois de terrain.

Les communistes et leurs élus, au travers de réalisations dans les collectivités qu'ils dirigent, ont toujours cherché à contribuer au respect de la biodiversité et de son développement. Durant l'année 2016, nous prendrons des initiatives pour faire vivre cette ambition au cœur de notre projet politique et nous serons attentifs au contenu des débats à venir au Parlement lors de la relecture de la loi.

1. La loi « Reconquête de la biodiversité et des paysages ».
2. Pour l'accès aux ressources génétiques et le partage, juste et équitable, des avantages découlant de leur utilisation et des savoirs traditionnels.
3. Agences des aires marines protégées, l'Office national des eaux et des milieux aquatiques et de l'Établissement « Parcs nationaux ».

Luc Foulquier



commission
nationale *Écologie*
du PCF
ingénieur
chercheur
docteur
de spécialité
en écotoxicologie

Alteo, c'est aussi une lutte politique

À l'origine Péchiney, aujourd'hui Alteo, l'usine installée à Gardanne (Bouches-du-Rhône) depuis 1894, est la première entreprise productrice d'alumine « technique » au monde. On retrouve l'alumine dans nos smartphones, téléviseurs et plus de 400 produits. Elle est extraite à partir de la bauxite venant de Guinée. Alteo emploie 443 salariés et à peu près autant en sous-traitance.

Depuis longtemps, les résidus de la fabrication de l'alumine (boues rouges) étaient rejetés en Méditerranée, polluants les écosystèmes marins. Cette situation était intenable. L'exigence de faire évoluer le mode de production s'est imposée après de nombreuses mobilisations. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2016, le déversement des boues rouges en Méditerranée est interdit et stoppé.

Reste toutefois à régler, dans les six années à venir, le rejet en mer des effluents liquides contenant des micro-quantités de matières en suspension qui peuvent être toxiques et dépasser les normes autorisées. Des études montrent que c'est possible.

C'est sur cette base que le préfet, après avis de cinq organismes compétents et indépendants, dont le Parc des Calanques, a autorisé la poursuite de la production. C'est une avancée déterminante qui permet le maintien de l'activité et de l'emploi tout en améliorant notablement la préservation de l'environnement. C'est le résultat d'une bataille menée par de très nombreux

acteurs dont les élus communistes (R. Meï, le maire de Gardanne et Cl. Jorda, conseiller départemental), les salariés et leurs syndicats, dont la CGT, qui ont subi des pressions inadmissibles.

Or, S. Royal a curieusement condamné cette décision, provoquant ainsi la relance du débat qui oppose développement industriel et préservation de l'environnement. Les associations se sont engouffrées dans la brèche sur la base d'arguments qui ne reflètent pas la réalité pourtant établie scientifiquement.

L'heure n'est pas « à la reconversion du personnel », comme le demande S. Royal. D'ailleurs, la ministre ferait mieux de lutter pour l'emploi à STMicroelectronics, d'empêcher la liquidation de Nexis en pointe sur les panneaux solaires, ou de regarder l'avenir des raffineries et de la pétrochimie.

L'emploi en PACA, ce n'est pas seulement « l'éco-tourisme et l'avenir de la planète », comme le prétend la députée EELV, M. Rivasi, il est aussi et surtout industriel. Pour les communistes, le développement social et économique doit protéger les humains de la misère sociale et l'environnement de la course aux profits.

C'est pour cela que nous exigeons que les actionnaires « HIG capital » ouvrent leur carnet de chèques afin d'accélérer la modernisation de l'usine Alteo.





Daniel Blatrix



secrétaire
départemental
de l'Ain

dans l'Ain l'eau au menu de rassemblement et de victoire

Dans l'Ain, où le prix de l'eau varie de 1 à 3 et où sa gestion est privée pour 70%, des luttes émergent pour la reprendre en maîtrise publique.

Sur la communauté de communes du Pays de Gex, l'action s'est engagée depuis plusieurs mois sur l'eau et l'assainissement. Le manque de transparence dans les chiffres fournis par les sociétés, les manquements aux objectifs fixés par la concession ont été de premiers déterminants pour l'exigence du retour à une gestion publique.

Des associations, partis politiques – dont le PCF – ont travaillé ensemble, portant très large le débat et ses enjeux. Ce sont 80 000 habitants concernés, pour 29 000 branchements/abonnés. Une évaluation de la situation a été faite, l'activité conjointe a produit tracts et réunions publiques, auxquelles jamais un élu de droite n'est venu (la droite est très dominante). Qu'à cela ne tienne, fort d'un mouvement grandissant, courriers et dossiers furent envoyés aux élus qui devaient prendre position publique en décembre 2015, lors du réexamen des concessions.

Nos exigences : que le prix de l'eau ne soit pas dicté par la rémunération d'actionnaires car c'est un enjeu social. Il est également économique et écologique comme bien commun devant être géré par le public. Et enfin démocratique, impliquant les citoyens.

Cette fois la concession ne pouvait être une formalité, la communauté de communes a fait réaliser une étude, surtout pour contourner le dossier du collectif. Mais l'important est la décision à la quasi unanimité de la reprise en régie de l'eau et de l'assainissement.

Dans le Haut-Bugey, lors des municipales, la liste de gauche (tête de liste PCF) avait inscrit à son programme le retour de l'eau dans le giron public et l'engagement, pour être des élus utiles aux populations, de poursuivre cette bataille quel que soit le résultat électoral.

Cette victoire ouvre de nouvelles perspectives. En effet, alors que la coutume était de renouveler automatiquement les concessions, aujourd'hui les élus s'informent et cherchent à comprendre à partir de l'avancée du Pays de Gex. À suivre donc !

Valérie Goncalves



membre du CN
en charge de
l'Énergie

emplois/EDF l'État doit assumer son rôle d'actionnaire principal

EDF vient d'annoncer une réduction de 5% de ses effectifs entre 2016 et 2018. Cette décision grave est à l'opposé des besoins de fonctionnement du service public de l'énergie et confirme qu'EDF traverse une période plus que préoccupante pour son avenir industriel et social.

Alors que la politique publique de l'énergie devrait conforter EDF dans son rôle stratégique pour répondre aux besoins énergétiques du pays et piloter la mutation vers des nouveaux modèles énergétiques, les décisions du gouvernement ne font qu'affaiblir l'entreprise.

Suite aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement se plie à une mise en œuvre de privatisation des concessions hydrauliques. Ce même gouvernement décide d'une façon dogmatique de procéder à une fermeture anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim.

La mise en œuvre de la loi NOME oblige EDF à vendre à ses concurrents, à prix cassés, une partie de sa production nucléaire et hydraulique. La suppression des tarifs régulés laisse le champ libre aux sacro-saintes lois du marché : autant dire que tout ce qui faisait la ro-

bustesse du secteur électrique français est mis à mal. Les usagers et les collectivités locales devront passer à la caisse à un moment ou à un autre.

La colère des personnels et de leurs organisations est légitime. Le PCF est au côté des salariés qui luttent pour préserver leurs emplois et l'outil industriel de la France.

La restructuration de la filière nucléaire envisagée par le président de la République et son gouvernement, qui consiste au rachat par EDF d'AREVA NP (conception et maintenance des réacteurs) revient à faire endosser par l'un les efforts financiers que l'État actionnaire devrait faire pour l'autre. Cela aura de douloureuses répercussions sur l'emploi. Le nucléaire reste pourtant une filière industrielle essentielle dans laquelle la France a un rôle à jouer au plan national et international.

Pour le PCF, dans un secteur aussi stratégique que l'énergie, il est plus que temps que l'État assume son rôle d'actionnaire principal dans le dossier Areva, comme dans celui d'EDF, pour préserver l'avenir et les savoir-faire industriels.

ÉVÉNEMENTS

- Le nouveau Musée de l'Homme a ouvert ses portes au Palais de Chaillot (Paris). À découvrir, l'émergence de la lignée humaine. Les rapports de l'homme et de la nature permettent de mieux comprendre notre présent et de construire notre avenir.
- La Chine prévoit de construire entre 2020 et 2025 le plus grand accélérateur de particules du monde. Il pourrait être sept fois plus puissant que celui du CERN à Genève.
- La colère gronde chez les éleveurs. Dans un communiqué (pcf.fr), « Crise de l'élevage : de nouvelles propositions au parfum de réchauffé », le PCF rappelle que ses parlementaires ont déposé une proposition de loi afin de « légiférer sur la réduction des marges et pratiques abusives dans la grande distribution. Les prix agricoles doivent faire l'objet de négociations annuelles et pluralistes à travers des conférences des prix. Les filières alimentaires relocalisées doivent être soutenues, l'indication d'origine des produits agricoles appliquée ».
- Une très importante fuite de gaz (méthane) en Californie a obligé le gouvernement de ce grand pays à décréter l'état d'urgence dans la région de Los Angeles. Des milliers d'habitants sont relogés. Les émissions de gaz à effet de serre vont grimper de 30%.

INFORMATIONS

- Méditerranée : la mer la plus polluée du monde avec des déchets représentant 250 milliards d'objets en micro plastique. C'est le résultat d'une expédition scientifique du CNRS.
www.notreplanete.info/actualités/4139-déchetsplastiques
- À Paris, la mortalité suite aux pics de pollution atmosphérique est plus élevée dans les quartiers populaires. C'est la conclusion d'une étude de l'Institut de Recherche en Santé de l'Environnement et Travail. F. Engels avait fait le même constat en Angleterre !!
www.journaldel'environnement.net/article/paris
- Dans son dernier rapport annuel publié le 28 janvier 2016, la fondation Abbé Pierre indique que l'état de beaucoup de logements avec l'insalubrité impacte sérieusement la santé des Français! À cela s'ajoute le prix du loyer et la précarité énergétique.



À LIRE ET DIFFUSER

L'atlas de la révolution climatique, spécial conférence climat de Paris, hors-série de *l'Humanité*, octobre 2015, 162 pages, 11€, de très nombreuses analyses et documents, 80 cartes et infographies.

Crise de l'élevage et adaptation de l'agriculture française au changement climatique, G. Le Puill, *Économie et Politique*, juillet-octobre 2015, N° 732-735.

La cause anthropologique, L. Sève, *La Revue du Projet* N° 50, octobre 2015.

Lutte pour la vie ou lutte de classe, F. Gulli et J. Quetier, *La Revue du Projet* janvier 2015.

CIGEO, vers un stockage profond pour les déchets nucléaires, F. Sorin, *Progressistes* novembre-décembre 2015.

LIVRES ET PUBLICATIONS

Théories sur les enjeux systémiques du changement climatique, Paul Boccara, *Économie et Politique*, novembre-décembre 2015, N°736-737.

Nucléaire et climat, R.G.N. dossier, mai-juin 2015, N°3, page 12-50. (11 articles).

Demain quelle terre ? Dialogues sur l'environnement et la transition énergétique, J.L. Bobin, EDP-Sciences. 2015.

Climat : y voir clair pour agir, S. Baliba, Ed. Le Pommier, 2015, 199 pages.